



## LES MEDITATIONS HIVERNALES 2024

Nom prénom

Adresse

Portable

Email

Je m'inscris au cycle des 5 méditations hivernales

.Samedi 6 janvier : l'ancrage

.Samedi 20 janvier : les centres d'énergie

.Samedi 3 février : la lumière intérieure

.Samedi 17 février : la joie de vivre

.Samedi 2 mars : le soin de soi

Je joins un (ou deux) chèques pour valider mon inscription.

J'ai noté que mon inscription sera confirmée par email.

J'ai pris connaissance des conditions générales de vente et d'annulation (document en annexe).

Je souhaite être informé(e) des actualités du cabinet par email (maximum 1 email / mois)

Le

à

Signature

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## COORDONNÉES DU VENDEUR

Aubert Virginie EI - Auto entreprise enregistrée à l'Urssaf Alsace - Siret : 910 179 522 00016 - APE : 8690F  
Etablissement : 9 rue de l'Oberharth 68000 Colmar - Tél. 07 64 50 93 19

## OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Toute inscription à une animation proposé par Virginie Aubert Sophrologue, implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière des présentes conditions générales de vente.

## DOCUMENTS CONTRACTUELS

Chaque personne souhaitant s'inscrire retourne le bulletin d'inscription dûment complété et règle les frais à l'inscription. Virginie Aubert transmet en retour, une confirmation d'inscription par email. Une facture peut être remise sur demande à chaque encaissement de règlement.

## TARIF ET REGLEMENT

Les tarifs indiqués sont TTC.

Modalités de règlement à l'inscription : chèque(s) au nom de Virginie Aubert, à envoyer au Cabinet - 9 rue de l'Oberharth 68000 Colmar. Les chèques sont encaissés le jour de l'atelier.

## ANNULATION, REMBOURSEMENT, RATRAPAGE

### L'annulation à l'initiative d'une personne inscrite doit être faite par écrit.

Les conditions de remboursement sont les suivantes :

- . annulation jusqu'à 7 jours avant la première séance : restitution du(des) chèque(s) remis lors de l'inscription.
- . annulation moins de 7 jours avant la première séance : aucun remboursement sauf cas de force majeure avéré (sur justificatif).

En cas d'absence, aucun rattrapage ne sera proposé.

### Annulation ou report à l'initiative de Virginie Aubert :

En cas d'annulation de l'animation, le(s) chèque(s) remis à l'inscription sera(ont) restitué(s). Chaque inscrit sera prévenu par email, au plus tard 3 jours avant la première séance.

En cas d'annulation d'une séance pour cas de force majeure, chaque inscrit sera prévenu au plus tard 24h avant la séance. Une date de report sera proposée.

## DONNEES PERSONNELLES

Aucune donnée personnelle n'est collectée et utilisée à des fins commerciales sans autorisation. Chaque inscrit a un droit de consultation et de modification des informations le concernant. Il pourra exiger par écrit, la suppression des données le concernant.

## DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

La législation française s'applique au présent contrat. En cas d'absence de résolution amiable d'un litige né entre les parties, les tribunaux français seront seuls compétents pour en connaître.